maisons bois
www.maisons-bois.com

LE GUIDE MAISONS BOIS 2014

Le Guide de la construction bois

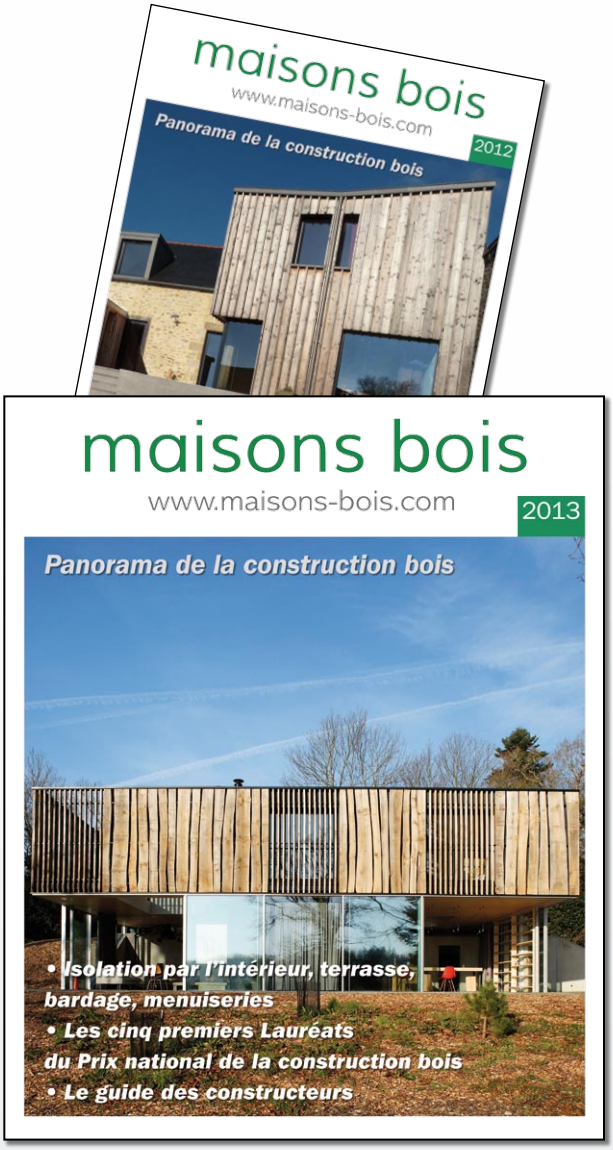

Parution
Annuelle, 10e édition

Tirage/Diffusion
30 000 exemplaires
Taux de circulation : 4,5

Site web
www.maisons-bois.com

Lectorat/cible
Futurs acquéreurs et prescripteurs de maisons bois.

Mode d'emploi guide Maisons Bois

Illustrations, fiche d'identité, détails
aperçu du bâtiment, particularités du modèle présenté, informations sur le constructeur…

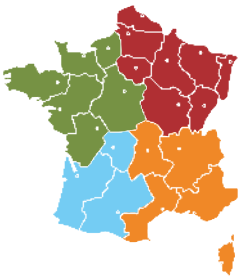

Zones géographiques
- Nord-Ouest
- Nord-Est/région parisienne
- Sud-Est
- Sud-Ouest

Le guide Maisons Bois présente un état des lieux de la construction bois, des solutions techniques. Un abécédaire détaillé des constructeurs identifiés dans un découpage géographique simplifié.

Le guide Maisons Bois, une offre destinée à tous ceux qui cherchent à construire en bois (aménagements, équipements…). La combinaison gagnante qui favorise la mise en relation client/constructeur.

Les salons
Habitat et Bois - Épinal • Salon Maison Bois - Angers • Faire construire sa maison - Paris • Salon de l'Habitat - Rouen • Résidence Bois - Lyon • Construire Naturel - Lille • Vivons Maison - Bordeaux • Panorabois - Clermont-Ferrand • Salon de l'Habitat et du Développement durable - Dijon • Maisons de Printemps - Strasbourg • Salon Habitat Sud - Montpellier • Le Salon de la Construction bois - Grenoble • Carrefour International du bois - Nantes

RIVE média

Contact

Florence Maillotte
01 42 21 85 49 - f.maillotte@rive-media.fr

RIVE MÉDIA
2 rue du Roule 75001 PARIS

Consultez nos kits média sur www.rive-media.fr

maisons bois
www.maisons-bois.com

LE GUIDE MAISONS BOIS 2014
Mode d'emploi

Offre de parution

Publireportage
simple page

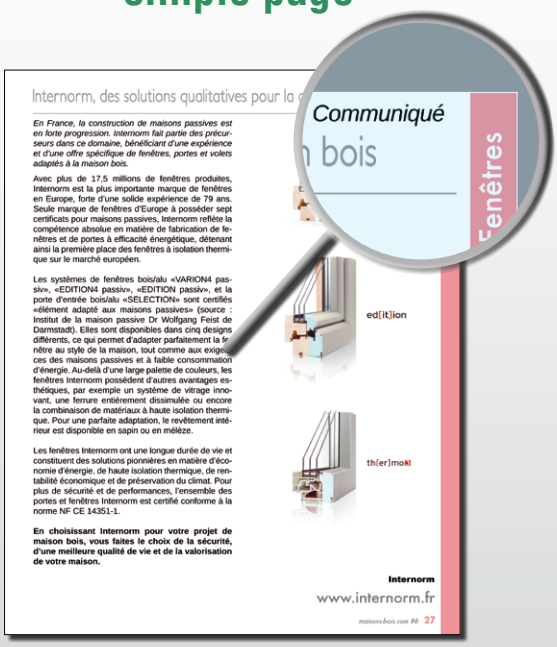

Publicité
simple page

Publireportage + publicité
double page

RIVE média

Contact

Florence Maillotte
01 42 21 85 49 - f.maillotte@rive-media.fr

RIVE MÉDIA
2 rue du Roule 75001 PARIS

Consultez nos kits média sur www.rive-media.fr

maisons bois

www.maisons-bois.com

TARIFS DE PUBLICITÉ 2014

Avant application de la remise professionnelle

Prix en euros hors taxes

maisons bois
www.maisons-bois.com
2013
Panorama de la construction bois
• Isolation par l'intérieur, terrasse, bardage, menuiseries
• Les cinq premiers Lauréats du Prix national de la construction bois
• Le guide des constructeurs

Informations Techniques

- Format de la revue : 210 x 297 mm
- Remise des éléments techniques :

fichier(s) format .eps et/ou .tif, haute définition

- Création, conception, réalisation et photogravure : sur devis
- Impression : Offset, Quadri, trame 150

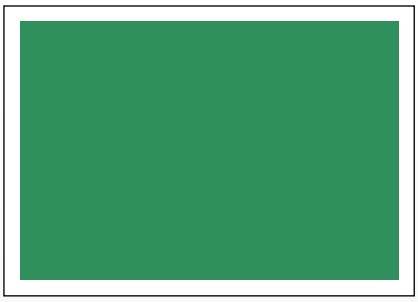

Double page
PP : 420 x 297 mm
+ débord : 5 mm

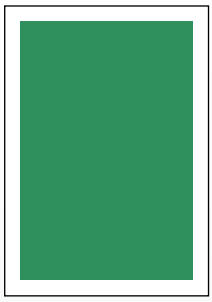

Page
PP : 210 x 297 mm
+ débord : 5 mm

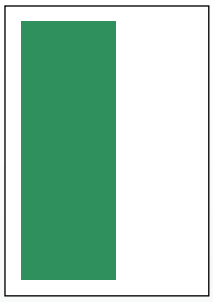

1/2 page hauteur
90 x 262 mm

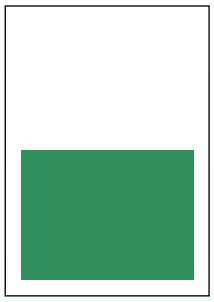

1/2 page largeur
185 x 130 mm

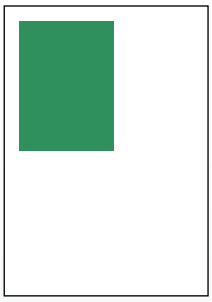

1/4 page
90 x 130 mm

Surfaces

SURFACE	QUADRI
DOUBLE PAGE	7 000 €
1 PAGE	4 000 €
1/2 PAGE	2 300 €
1/4 PAGE	1 300 €

Emplacements préférentiels

SURFACE	QUADRI
4e de couverture	4 900 €
2e de couverture	4 700 €
3e de couverture	4 500 €

Publireportage produits

SURFACE	QUADRI
Publireportage produits pleine page	2 000 €
Publireportage produits demie page	1 100 €

Offre spéciale

Page publicitaire + publi rédactionnel (valeur : 6 000 €)	5 000 €

Grille de remise

Emplacement de rigueur	+ 10 %
Remise nouvel annonceur	- 5 %
Remise fidélité	- 5 %
Remise de couplage	- 10 %
Opérations spéciales, tirés à part, panneaux...	nous consulter

Remise professionnelle
pour tout annonceur passant par un professionnel dûment mandaté - 15 %

RIVE média

Contact

Florence Maillotte
01 42 21 85 49 - f.maillotte@rive-media.fr

RIVE MÉDIA
2 rue du Roule 75001 PARIS

Consultez nos kits média sur www.rive-media.fr

Conditions générales de vente

1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes.

2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15 %. Il demeure néanmoins responsable du réglement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.

3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.

4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des typons, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.

5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages la presse.

6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre, les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.

7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, typons et cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.

8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des films ou des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en Amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne s'aurait être tenue responsable.

9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des typons et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.

10- Les réglements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrements sont à la charge de l'annonceur.

11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

RIVE média

2, rue du Roule 75001 PARIS FRANCE

Tél. : 01 42 21 88 02
Fax. 01 42 21 88 44

www.rive-media.fr

S.A.R.L. au Capital de 20 000 €
SIRET 411 490 253 00019
APE 744B

Consultez nos kits média sur www.rive-media.fr